

la maison de sa fille, passait sa vie à errer à l'entour ; la rue Saint-Louis la voyait chaque jour plusieurs fois, et quand elle approchait de l'hôtel ses regards s'arrêtaient sur les fenêtres où quelquefois elle apercevait son enfant. Elle marchait à pas si lents qu'elle attirait souvent l'attention de ceux qui marchaient à ses côtés et qu'elle ne voyait pas. Ce jour-là, ses yeux étaient fixés sur la fenêtre du boudoir, situé à l'extrémité de l'appartement de la jeune comtesse. La pauvre mère cherchait à deviner quelle pouvait être en ce moment l'occupation de sa fille, quelle pensée pouvait remplir son esprit, quel sentiment pouvait agiter son âme. Elle demandait au ciel d'envoyer sur ce triste séjour habité par la douleur, la force qui console, un courage assez grand pour lutter contre le malheur. Elle s'arrêta, car la fenêtre s'agita sous une main qui cherchait à l'ouvrir ; elle vit en effet paraître sur le balcon Francesca ; mais à peine avait-elle eu le temps d'apercevoir ses vêtemens blancs en désordre, ses cheveux épars sur ses épaules ajoutant quelque chose d'effrayant à la terreur peinte sur sa figure, que sa fille la reconnut et s'écria :

— Ma mère !.. ma mère !..

Puis, comme poussée par la tendresse et par l'effroi vers celle qu'elle appelait et qui seule pouvait la secourir, oubliant la distance et l'horrible espace qui les séparait, la jeune femme, cherchant un asile, se précipita de la fenêtre et vint se briser sur le pavé aux pieds de sa mère.

Deux hommes sortaient alors de la maison ; c'était George qui

entraînait Hermann et qui, n'écoutant que sa douleur, le terrassait auprès du cadavre sanglant, et le serrant de ses mains vengeresses, allait le punir aux pieds de sa victime.

— George, voulez-vous donc être un assassin ? cria une voix connue. C'était Louise de Melcourt en habit de noce ; elle venait de descendre de la voiture qui la conduisait à l'église, où elle allait épouser M. de Bléville.

George s'arrêta. Sa main laissa échapper Hermann, qui s'enfuit au moment où Mme de Mérinville tomba mourante sur le corps inanimé de sa fille, et où la triste Hortense recevait dans ses bras Louise, qui venait de perdre connaissance.

Le lendemain, on pouvait lire dans le *Journal de Paris* un article conçu en ces termes :

“ Hier a eu lieu un événement déplorable qui plonge toute une famille dans le plus profond désespoir. Une jeune et belle femme, adorée d'un mari qu'elle chérissait, s'est précipitée d'une des fenêtres de son hôtel, situé au Marais, rue Saint-Louis. Une maladie nerveuse dont elle était attaquée et dont les accès avaient alarmé déjà plusieurs fois la tendresse de ses parents, a seule donné lieu à ce funeste événement, le bonheur dont elle jouissait n'ayant jamais été troublé par aucun accident qui pût motiver un acte de désespoir ; jeune, belle et riche, elle était si heureuse ! ”

MADAME ANCELOT.

## BLOC

### *De l'honorable Joseph Rémi Vallières de St. Réal, juge en chef du district de Montréal.*

PRONONCÉE DEVANT l'Institut Canadien. JEUDI, LE 25 FÉVRIER DERNIER, PAR A. GÉRIN LAJOIE, ÉTUDIANT EN DROIT.

MESSIEURS.

Nous avons, il y a quelques jours, accompagné à la demeure des morts, les restes d'un des membres de cette institution ; nous avons vénéré ses dépouilles mortelles, non-seulement comme celles d'un co-sociétaire, mais comme celles d'un personnage éminemment distingué par sa position sociale, dont la perte sera, pour cette province, douloureuse et irréparable ; nous avons pleuré sur sa tombe, comme sur la tombe d'un ami, d'une âme sensible et généreuse, d'un concitoyen de talents supérieurs, d'un magistrat intègre et vertueux, d'un homme aimé, chéri, vénéré, populaire, dont le nom demeurera gravé dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connu, et y produira des sentiments d'amour et de reconnaissance,

mais surtout d'un compatriote irréprochable, et sans tache, d'un Canadien plein de patriotisme et de courage, digne enfant de sa belle patrie, dont il a mérité d'emporter avec lui, l'estime, la gratitude et l'affection. Vous avez compris que je voulais parler de l'Honorable JOSEPH-RÉMI VALLIÈRES DE ST. RÉAL, que Dieu a appelé à lui, mercredi, le 17 février, dans la 60e année de son âge.

Oui, messieurs, le pays vient de perdre un grand homme, dans la mort du juge-en-chef de ce district ; le barreau vient de perdre une de ses plus brillantes lumières, la société, un de ses plus beaux ornemens. Le juge Vallières étaient un de ces hommes qui n'apparaissent que de temps à autre. Parti d'une des conditions les plus humbles, il s'est élevé, par son seul mérite et ses talents, à l'une des plus hautes situations que puisse atteindre un homme dans